

Procès verbal de l'assemblée générale en date du vendredi 17 mai 2019

Le vendredi 17 mai 2019 à 18h, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle polyvalente du Centre Social à Valgorge, sur convocation écrite faite par la présidente en date du 20 avril 2019.

L'assemblée générale est présidée par Madame Manfredi, Présidente. Monsieur Stéphane Collard est le secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent P.V. La feuille de présence permet de constater que 68 personnes ayant droit de vote sont présentes ou représentées sur 317 adhérents.

Le quorum est atteint et l'assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire :

- ① Présentation « rapport moral 2018 »
- ② Présentation « rapport d'activités 2018 »
Rapport du Commissaire aux comptes
- ③ Présentation « rapport financier 2018 »
- ④ Présentation « Budget Prévisionnel 2019 »
- ⑤ Affectation du résultat
- ⑥ Modification du montant des adhésions
- ⑦ Élection du Conseil d'Administration

Madame Manfredi Pascale, Présidente de l'association, accueille et remercie l'assemblée d'être venue. Elle présente les excuses de différentes personnalités qui n'ont pas pu se déplacer.

I - Rapport moral

Le rapport moral est lu par la Présidente.

Celui-ci n'amène pas de remarque particulière de la part de l'assemblée.

Ce rapport est soumis au vote

Le dit rapport est annexé au présent P.V.

II - Rapport d'activité 2018

Le rapport d'activités est remis à chaque membre présent. Cette année, une copie du rapport d'activité a été affichée sur des panneaux. Ce rapport est également disponible en format papier. Une présentation est proposée par les animateurs. Le public peut solliciter les animateurs à la fin de la présentation. Un « focus » est fait autour du thème de la parentalité.

Ce rapport est soumis au vote

Le dit rapport annexé au présent P.V.

III - Rapport financier 2018

Après la présentation du rapport du commissaire aux comptes, le rapport financier est présenté par Monsieur Stéphane Collard, en l'absence excusée de Madame Charrier, la trésorière de l'association. Le rapport financier 2018 présente un résultat excédent de 5 603 € (arrondi à l'euro près).

Ce rapport est soumis au vote

Le dit rapport est annexé au présent P.V.

IV - Budget Prévisionnel 2019

Le budget prévisionnel est présenté par Monsieur Stéphane Collard en l'absence excusée de la trésorière de l'association, Madame Dominique Charrier. Le budget est équilibré à hauteur 515 882 €. Ce budget prévisionnel a été revu à la hausse pour un montant de 10 000 € (intégration d'une prévision de PS MSA).

Ce budget est soumis au vote

Le dit budget est annexé au présent P.V.

V - Affectation du résultat 2018

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat excédentaire au report à nouveau.

Cette proposition est soumise au vote

VI - Modification du montant des adhésions

Il est proposé de ne pas modifier les adhésions pour l'année 2019.

Cette proposition est soumise au vote

VII - Élection du nouveau conseil d'administration :

Membres sortants :

Madame Dominique CHARRIER (ne se représente pas).

Madame Françoise GALLET (ne se représente pas).

Madame Marie ALLANO (se représente).

Madame Sandra PINNA (a quitté ses fonctions depuis la dernière Assemblée Générale).

Monsieur Julien SCHERRER (n'a jamais participé aux différents CA de l'année).

1 nouvelle candidature reçue lors de l'Assemblée Générale : Monsieur Brousse Alain.

L'assemblée générale déclare élu à l'unanimité les 2 candidatures.

Il est précisé que le nouveau conseil d'administration se réunira dans un délai de 15 à 20 jours afin d'effectuer les élections spécifiques concernant les autres instances de l'association.

Résultat des votes :

L'ensemble des résolutions soumises au vote des membres de l'Assemblée a été approuvé à l'unanimité : 68/68

Après avoir donné la parole à Madame Régine LEMESRE, Vice Présidente de la Communauté de Communes Beaume Drobie, à Madame Madeleine Senasson de la commune de Joyeuse, à Monsieur Vincent AUZAS du Comité de Jumelage de Joyeuse puis à Madame Brigitte BALAND, suppléante de Monsieur Fabrice BRUN, Madame MANFREDI a mis fin, à 20h30, à la présente Assemblée Générale. Elle a invité l'ensemble des personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Valgorge le 17 mai 2019

La présidente



Le secrétaire de séance

Centre Social Rural Intercommunal
S. cd l'au
07110 Valgorge
04.75.88.97.31
Direction
csridirection@sfr.fr